



HAL
open science

CERSA - Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERSA - Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030937

HAL Id: hceres-02030937

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030937v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences
Administratives et Politiques
CERSA
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Panthéon-Assas
Centre National de la Recherche Scientifique



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	A+	A+	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques
Acronyme de l'unité :	CERSA
Label demandé :	UMR
N° actuel :	7106
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Jacques CHEVALIER
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Michel BORGETTO

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Aude ROUYERE, Université Bordeaux 4, Bordeaux
Experts :	M ^{me} Caroline CHAMARD-HEIM, Université de Lyon 3, Lyon
	M. Patrick CHARLOT, Université de Bourgogne, Dijon, (représentant du CNU)
	M. Christian LAVIALLE, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse
	M. Serge DAUCHY, Université Lille 2, Lille (représentant du CoNRS)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Wanda MASTOR

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Guillaume LEYTE, Président de l'Université Paris 2
M. Yves GAUDEMET, Vice-président CS de l'Université Paris 2
M. Florent CHAMPY, DSA CNRS



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CERSA est né dans les années soixante, parallèlement à l'essor de la science administrative en France, discipline que l'unité a d'ailleurs largement contribué à structurer grâce à un partenariat fructueux tant avec les administrations publiques qu'avec les écoles administratives, s'affirmant comme véritable interface entre la recherche et la pratique.

L'UMR a connu une importante reconfiguration en 2001. Suite à l'arrivée de chercheurs en science politique, l'unité a décidé d'élargir son champ disciplinaire aux politiques publiques et plus particulièrement aux formes de l'action publique dans les sociétés contemporaines dans une perspective comparative. C'est d'ailleurs cette approche interdisciplinaire (droit - science politique - sociologie) qui constitue l'originalité et la force de l'unité dans le paysage scientifique français.

Le CERSA, membre de l'Institut Cujas et rattaché à l'Ecole doctorale de droit public, science politique et science administrative de l'Université Paris 2, dispose de locaux (y compris un centre de documentation spécialisé) au cœur du Quartier latin. En raison des contraintes de l'organisation des visites, le comité n'a pas eu la possibilité de visiter ces locaux.

Équipe de Direction

Le CERSA, précédemment dirigé par M. Jacques CHEVALIER qui a beaucoup contribué à la notoriété et la visibilité de l'unité, l'est désormais par M. Michel BORGETTO (depuis le 1 septembre 2012). L'orientation clairement affichée par cette nouvelle direction est de poursuivre le travail engagé tout en ouvrant de nouvelles pistes de recherche.

Nomenclature AERES

SHS2 (1et 2)



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	13	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	9	6	2
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	3	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	3	2
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	34	25	18

Taux de producteurs	82 %
---------------------	-------------

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	44	
Thèses soutenues	18	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	22	16



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le principal point fort de l'unité est probablement le dynamisme de sa direction et de l'ensemble de ses membres. Ce dynamisme s'exprime à travers une production scientifique (individuelle comme collective) de grande qualité et un nombre remarquable de projets bénéficiant d'un financement extérieur (ANR, Mission de recherche « droit et justice », instances nationales et européennes). Ces programmes de recherche traduisent également le rayonnement et la notoriété acquis par le CERSA dans les domaines de la gouvernance et des politiques publiques mais aussi, et de plus en plus, dans le domaine des questions sociales (discrimination, santé, sécurité...).

Un deuxième point fort concerne la mise en complémentarité, au sein de l'unité, de champs disciplinaires complémentaires (droit, science politique et sociologie notamment). L'unité a ainsi pour périmètre scientifique celui des sciences administratives qui couvrent l'ensemble des phénomènes administratifs envisagés comme objet des sciences sociales. Cette approche très maîtrisée et conduite dans la cohérence renforce le caractère pluridisciplinaire des programmes de recherches, de la méthodologie mise en oeuvre et des résultats obtenus.

De fait, le CERSA est une structure offrant une singularité scientifique rare et reconnue dans son domaine qui lui permet de se positionner sur des thématiques et des projets de recherche originaux.

Il convient de renforcer cette approche pluridisciplinaire en l'étendant, par exemple aux chercheurs et professionnels du domaine de la santé.

Enfin, on notera le souci d'articuler recherche et formation et la forte participation et implication des doctorants dans les projets de recherche.

Points à améliorer et risques liés au contexte

La principale difficulté à laquelle est aujourd'hui confrontée l'unité concerne le départ à la retraite (effectif ou programmé) de nombreux chercheurs CNRS. A terme, cela risque de briser la dynamique qui a été créée au cours des dernières années et de compromettre certains axes de recherches. L'unité doit tout mettre en oeuvre pour attirer des jeunes chercheurs, peut-être en développant des contrats post-doctoraux qui constituent un point faible de la politique de l'unité.

Il conviendrait également d'améliorer la visibilité de la recherche menée au sein de l'unité en affichant pour les cinq années à venir deux ou trois axes principaux plutôt qu'une énumération de thématiques souvent très variées et dont la cohérence, les synergies et interactions sont parfois difficilement identifiables. Le risque est la tentation de juxtaposer des problématiques relativement cloisonnées, ce qui, à terme, pourrait nuire à la cohérence scientifique du CERSA.

Recommandations

Le comité recommande, afin d'améliorer la diffusion des travaux et par là même le rayonnement international de l'unité et de ses membres, de publier en anglais et de prévoir également une présentation ou synthèse des principaux programmes de recherches et résultats en anglais sur le site internet de l'unité ; de maintenir cette singularité scientifique en veillant à la cohérence des thématiques pour éviter une juxtaposition d'axes de recherche cloisonnés.

Est préconisée aussi la mise en évidence des éléments transversaux qui existent entre les différents programmes de recherche afin de préserver, comme cela a été souligné, la lisibilité des problématiques dominantes au sein de l'unité.

Le comité souligne enfin la nécessité impérieuse de procéder à de nouveaux recrutements, notamment de chercheurs CNRS.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique de l'unité exprime le travail accompli au cours du dernier contrat quadriennal par l'ensemble de ses membres.

Globalement sont recensés au titre des publications de l'entité pour la période écoulée (2007-2012) quelque 200 articles dans des revues à comité de lecture, 42 directions d'ouvrages, 40 ouvrages, quelques 250 chapitres d'ouvrages.

Pour le versant individuel, on dénombre une vingtaine d'auteurs ayant publié des contributions dans des revues avec comité de lecture de niveau national voire international (en moyenne 8 contributions par auteur). A ces contributions majeures, il convient également d'ajouter des communications publiées et des chapitres d'ouvrages.

En ce qui concerne le versant collectif, le rapport d'activités fait état d'une dizaine de publications couvrant l'ensemble des champs thématiques de l'unité. Malgré la diversité des sujets abordés dans ces ouvrages collectifs, il faut souligner le souci de cohérence de cette production, marquée par une approche pluridisciplinaire et une participation active des jeunes chercheurs et des doctorants.

Peut-être conviendrait-il, afin d'améliorer la diffusion des travaux et d'augmenter la visibilité de la production scientifique, de publier les principaux résultats en anglais dans des revues à diffusion européenne. On n'oubliera pas, en ce qui concerne la production scientifique, la réalisation de banques de données accessibles à la communauté scientifique, un travail dans lequel s'implique tout particulièrement le personnel ITA de l'unité.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité scientifique et académique du CERSA s'expriment d'abord à travers le nombre de réponses à appels à projets retenus et financés.

Il faut noter, notamment, pas moins de trois programmes de recherche pilotés ou co-pilotés par le CERSA et financés suite à réponse à des appels à projets de l'ANR : ADAM « Architecture distribuée & applications multiples » ; PRELAT « Les élus régionaux au travail : gouvernement régional et configuration du travail des élus » dans le cadre du programme *Gouverner et administrer* ; et, enfin, MUTORG-ADMI « Mutations organisationnelle de l'administration française. Hiérarchies, division du travail et coordination » dans le cadre du projet *Gouverner et administrer*.

Il convient d'y ajouter, avec le financement de la Mission Droit et Justice, une recherche menée sous l'égide de M^{me} Anne WYVEKENS depuis 2009 sur « Justice et diversité culturelle » (2009-2012), une recherche portant sur « l'enfant pauvre et le droit », ainsi que, avec la HALDE, un contrat de recherche portant sur « Les principes d'égalité et de non-discrimination dans la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation ».

Le rayonnement et l'attractivité de l'unité sont révélés également par le nombre de programmes de recherches menés en partenariat avec des équipes ou institutions étrangères. Le CERSA ne se contente d'ailleurs pas de nouer des collaborations avec des partenaires européens (surtout en Allemagne), il s'intéresse également, dans une perspective comparative, à des objets de recherche situés hors de France. A titre d'exemple, on peut citer le travail mené sur les pays post-communistes d'Europe centrale et orientale dans le cadre de l'axe portant sur « Les réformes de la fonction publique et de l'Etat ».

Enfin, autres preuves du rayonnement de l'unité et de ses membres, les nombreuses expertises réalisées par les chercheurs, en particulier les rapports rédigés à la demande de la Commission de l'Union Européenne, et la participation de plusieurs membres à des comités éditoriaux et instances d'expertise (rapports d'études et d'expertise destinés à des décideurs publics ou privés) sans oublier les distinctions scientifiques.



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'interaction avec l'environnement social et économique constitue souvent le maillon faible ou tout au moins un point de difficulté pour les unités de recherche en SHS qui ne peuvent faire valoir des brevets ou des contrats industriels. Le CERSA apporte quant à lui un démenti à ce cliché.

La grande majorité des programmes de recherche du CERSA ont été pensés et conçus dès le départ en étroite concertation avec le tissu social, administratif et économique. Les relations nouées avec les acteurs du monde politique et administratif, tant au niveau local et régional que national et européen, permettent à ces derniers « d'étayer les politiques qu'elles sont chargées de mettre en œuvre par la connaissance plus rigoureuse des mécanismes sociaux » et fournissent au CERSA, par la même occasion, un véritable terrain d'investigation expérimentale.

Il faut citer, parmi d'autres exemples, les travaux sur « La gouvernance électronique en Europe », travaux soutenus par le programme européen *Trustnet in action* et dont les ramifications ont été nombreuses (recherches sur les échanges et transactions électroniques de documents multimédia, enquête sur les banques de données juridiques en Europe ou encore étude du domaine public numérique), les différents projets en matière de santé visant la mise en communication des systèmes d'informations de santé des Etats membres de l'Union européenne, sans oublier les programmes de recherche portant sur les systèmes administratifs à l'épreuve de la *New Public Management* et, en particulier, les travaux sur la Loi organique relative aux lois de finances dont on ne peut nier les implications et interactions avec l'environnement politique, économique et social et les implications en matière d'adaptation des instruments gestionnaires. Les recherches menées dans le domaine médico-social (Handicap, bibliothèque, droit des malades, action sanitaire), recherches associant juristes et sociologues, ou celles conduites sur la discrimination en partenariat avec la HALDE portent également une forte empreinte d'interaction avec le tissu social et médical.

Le CERSA se donne pleinement les moyens de construire et nourrir ses recherches et livre les éléments d'une application de celles-ci. Outre l'équilibre qui est maintenu entre recherche fondamentale et appliquée, l'interaction entre celles-ci trouve au CERSA une dimension et un sens assez exceptionnel. De même, les échanges entre chercheurs et acteurs politiques, économiques et sociaux constituent probablement la principale force de l'unité et son originalité dans le paysage des recherches en droit, et tout indique que cette richesse demeurera la « marque de fabrique » de l'unité dans les années à venir.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le comité de visite a pu apprécier lors de sa visite la bonne « ambiance de travail » qui semble régner au sein de l'unité : l'unité s'est présentée au grand complet et l'entretien a permis aux chercheurs et enseignants-chercheurs de présenter les différents axes de recherche.

La nouvelle direction du CERSA (M. Jacques CHEVALIER ayant transmis le témoin à M. Michel BORGETTO) devrait avoir la confiance des chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA et doctorants et une véritable dynamique de groupe s'est dégagée des échanges entre les membres du CERSA et le comité de visite.

La direction, nouvelle comme ancienne, a insisté sur le versant collectif des recherches, sur sa volonté de fédérer les différents champs disciplinaires (droit, sociologie et science politique) et sur son souci permanent d'associer également le personnel technique et administratif ainsi que les doctorants à la définition et la mise en œuvre des programmes de recherche.

Les locaux, (280 m²) dont dispose l'unité sont un atout majeur qui la distingue clairement des autres unités de l'Université Paris 2 rencontrées. Parmi les éléments très favorables qui contribuent largement à cette émulation collective, il faut mentionner tout particulièrement son centre de documentation. La bibliothèque fournit surtout aux doctorants de bonnes conditions de travail, un lieu d'échange avec les chercheurs plus chevronnés et permet l'accueil de chercheurs étrangers.

Cette dynamique doit être soutenue et encouragée par les tutelles, d'une part par l'arrivée de jeunes chercheurs que l'unité cherche à attirer, mais également par une « véritable » reconnaissance du travail accompli par les ITA. Le comité a, en effet, pu constater que leur engagement n'était pas suffisamment reconnu et valorisé, non pas par la direction de l'Unité, mais par les instances nationales.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Rattaché à l'école doctorale Georges Vedel (ED 7), le CERSA constitue l'équipe d'accueil de trois masters : le master « Administration et politiques publiques », qui a intégré depuis 2009 une branche professionnelle à côté de la branche recherche déjà plus ancienne ; le master professionnel « Droit sanitaire et social » qui comporte un volet formation initiale (dont une partie en apprentissage) et un volet formation permanente (en liaison avec l'Ecole de la santé publique ; Le master professionnel « Juriste territorial », qui fonctionne en partie par la voie de l'apprentissage.

Le CERSA apporte en particulier un soutien important dans le cadre des stages réalisés par les étudiants des masters professionnels : ces derniers peuvent s'appuyer sur les réseaux et programmes de recherches de l'unité et contribuent en même temps à ces programmes.

Le nombre des doctorants rattachés au CERSA est de l'ordre d'une cinquantaine, inscrits soit en droit public (en majorité), soit en science politique. Ce nombre est relativement important en termes de « taux d'encadrement » par directeur de recherche. Le nombre de contrats doctoraux est de 2 à 4 (max.) par an.

Le CERSA assure une initiation aux techniques de recherche et encourage les doctorants à participer aux programmes de recherche et à suivre les séminaires, journées d'études et colloques organisés par l'unité. Le site internet de l'unité constitue de ce point de vue un excellent instrument de communication, de diffusion et de valorisation de la recherche et celui-ci est mis à jour en temps réel. Il existe également un séminaire spécifique organisé par et pour les doctorants (auquel peuvent également assister les étudiants de Master).

La rencontre avec les doctorants a confirmé les efforts déployés par l'unité afin d'associer les doctorants aux différents programmes de recherches, ainsi que son soutien dans le cadre de la participation à des colloques ou manifestations extérieures. Les rapports entre l'unité et l'Ecole doctorale de rattachement semblent harmonieux et permettent ainsi de répondre aux attentes d'encadrement et de formation des doctorants, tant en droit public qu'en science politique.

Il conviendrait peut-être d'organiser des rencontres et débats plus informels (par exemple autour de l'actualité des objets de recherche de l'unité) et d'institutionnaliser, sous une forme ou une autre, la présentation à intervalle régulier de l'avancée des travaux des doctorants et l'échange scientifique avec les chercheurs et enseignants-chercheurs (ceci en plus du séminaire organisé et géré par les étudiants à cette intention).

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le CERSA entend poursuivre et approfondir au cours des prochaines années les différents chantiers qu'il a engagés et prévoit également de s'investir dans de nouvelles thématiques et de nouveaux programmes de recherches.

Le comité estime que le nombre et la diversité des axes de recherches affichés peuvent constituer un obstacle à la visibilité de l'unité. Il conviendrait de procéder à des regroupements (en fonction des thématiques et de la méthodologie) afin de dégager deux ou trois axes prioritaires et d'afficher deux ou trois notions-clés (par exemple gouvernance, santé...).

Le CERSA, dont les effectifs ne sont pas pléthoriques (ce qui constitue probablement aussi sa force et favorise un réel travail collectif et pluridisciplinaire), ne doit pas donner l'impression (ce qui peut être actuellement le cas) que les projets et la stratégie de l'unité se résument à la somme des recherches individuelles de chaque membre de l'unité ou que les axes de recherche ne sont finalement pas autre chose que la mise bout à bout de programmes spécifiques menés dans le cadre de réponses à appel à projets.

Le CERSA verra incontestablement sa visibilité renforcée par un affichage plus ciblé et, toujours dans un souci d'une visibilité et notoriété renforcées, il conviendrait (puisque nombre de ses projets sont résolument européens et s'inscrivent dans des partenariats internationaux) de prévoir un résumé en anglais des travaux et projets sur le site internet de l'unité.

Le CERSA doit par ailleurs faire face à de nombreux départs à la retraite ; le nombre de chercheurs CNRS en particulier a fortement diminué au cours du dernier contrat quinquennal. Même si les chercheurs et enseignants-chercheurs émérites demeurent très actifs et fortement impliqués dans les programmes de recherche en cours, il conviendrait d'adapter la stratégie de l'unité et son projet scientifique à cette



contrainte. Un projet plus clair et plus cohérent peut d'ailleurs constituer un argument pour attirer dans les années à venir des jeunes chercheurs dont l'unité a besoin pour maintenir son dynamisme.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Lundi 17 décembre 2012 à 14h30

Fin : Lundi 17 décembre 2012 à 17h30

Lieu de la visite :

Institution : Salle des Actes de l'université Panthéon-Assas Paris 2

Adresse : 12 Place du Panthéon, 75005 PARIS

Déroulement ou programme de visite :

Après une rencontre avec les représentants des autorités de tutelles en début d'après-midi, le comité a d'abord eu un échange d'une heure et demie avec l'unité (présentation par la direction de l'unité et les responsables de programmes, suivi d'un échange fructueux avec l'ensemble des membres de l'unité), échange d'ailleurs facilité grâce à la qualité du dossier. Le comité s'est ensuite entretenu avec les personnels ITA puis avec des représentants de doctorants (principalement des doctorants bénéficiant d'un financement).



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

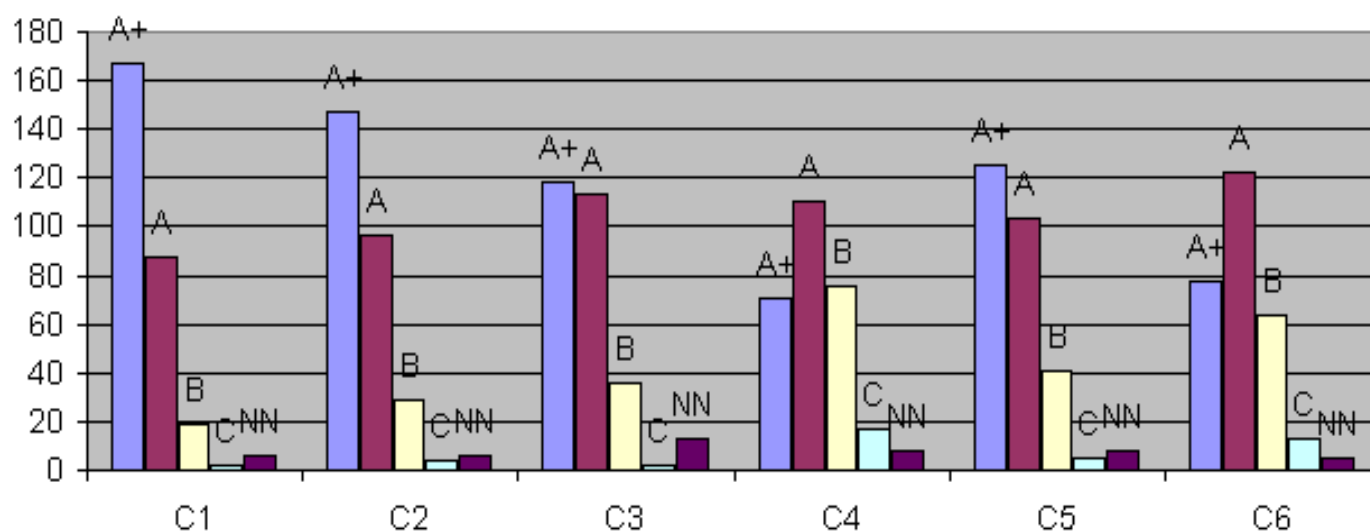
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



Paris, le 23 avril 2013

Affaire suivie par
Mission recherche
Catherine Perrault
Tel : 01.44.41.56.00
catherine.perrault@u-paris2.fr

Objet: Réponse du Président de l'université Panthéon-Assas au sujet du rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur le Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA) S2PUR140005955


Mesdames et Messieurs les experts du
comité d'évaluation de l'AERES

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'évaluation du Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA) le 17 décembre 2012, vous nous avez fait parvenir votre rapport afin que le directeur puisse s'il le souhaite vous faire part de ses observations.

Le Directeur du CERSA, M. Michel BORGETTO a estimé que le rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur son unité de recherche n'appelait aucune observation de sa part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.


Guillaume LEYTE
Président de l'université Panthéon-Assas